

L'Anse-Saint-Jean, le 10 novembre 2014.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

_____ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 10 novembre 2014 à 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents : Monsieur Anicet Gagné
 Monsieur Yvan Côté
 Monsieur Victor Boudreault
 Monsieur Graham Park
 Monsieur Éric Thibeault

Est absentes : Madame Nathalie Tremblay

453-2014
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé.

454-2014
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Offre d'achat au développement du Mont Édouard de M. Pierre Trottier
4. Cautionnement d'un emprunt de la Société de développement pour le centre récréotouristique du Mont Édouard
5. Levée de l'assemblée.

455-2014
OFFRE D'ACHAT AU DÉVELOPPEMENT DU MONT ÉDOUARD DE M. PIERRE TROTTIER

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre d'achat de M. Pierre Trottier pour une parcelle de terrain appartenant à la municipalité au montant de 500.00\$ plus taxes et d'autoriser le maire et le directeur général et/ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer au nom de la municipalité tous les documents nécessaires à cette transaction.

456-2014
CAUTIONNEMENT D'UN EMPRUNT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT POUR LE CENTRE RÉCRÉOTOURISTIQUE DU MONT ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE depuis l'acquisition du Mont Édouard par la municipalité en 2005 la Société de développement gestionnaire des infrastructures par le biais du comité de gestion du centre récréotouristique voit au bon fonctionnement de la station;

CONSIDÉRANT QU'en avril 2010, la municipalité avait, suite à l'approbation par le ministère des Affaires municipales, cautionné un prêt de 400 000\$ et que ce prêt arrivera à échéance en mai 2015;

CONSIDÉRANT QU'en date d'aujourd'hui le comité de gestion du centre récréotouristique a toujours rempli ses obligations quant au remboursement de ce prêt;

CONSIDÉRANT QUE le Mont Édouard est l'un des moteurs économiques de la municipalité depuis 24 ans;

CONSIDÉRANT QU'en novembre dernier un plan d'investissement prévoyant des travaux de mise à niveau et d'amélioration des infrastructures de la station de un million six cent mille dollars (1,600,000.00 \$) a été déposé au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE Promotion Saguenay a confirmé sa participation financière avec un montant de 150 000\$ sur trois ans et que la Caisse populaire du Bas-Saguenay va contribuer également avec un montant 100 000\$ sur quatre ans;

CONSIDÉRANT QU'entre-temps le comité de gestion du centre récréotouristique devra obtenir un prêt de 250 000\$ pour effectuer ces travaux;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au Ministres des Affaires municipales d'autoriser la municipalité à cautionner pour un montant de 220 000\$ le prêt de 250 000\$ de la Société de développement fait auprès de la Caisse Desjardins du Bas-Saguenay pour la réalisation d'une partie des travaux de mise à niveau et d'amélioration des infrastructures au Mont Édouard prévus au plan d'investissement

PÉRIODE DE QUESTIONS

457-2014

FERMETURE DE LA SÉANCE

Propose la fermeture de la séance à 19h10

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».